



Suisse romande: Les cantons soutiennent les startups

01.04.2020 15:59

Les jeunes entreprises suisses sont touchées par la pandémie du coronavirus. En complément des mesures annoncées par la confédération pour les soutenir en ces temps difficiles, les cantons romands déploient actuellement leurs propres mesures de soutien. Voici un aperçu d'une situation amenée à évoluer ces prochains jours.

Fribourg

Le Conseil d'État du Canton de Fribourg octroie 50 millions de francs pour garantir des prêts bancaires aux opérateurs économiques. Des prêts allant jusqu'à CHF 50'000 aux entreprises peuvent également être garantis. Il n'est pas exclu que certaines des mesures décidées soient utilisables par des startups. Hotline pour les prêts et garanties au 026 304 14 10, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h. [Infos](#)

Le [Start-up Support Kit](#) propose des informations actualisées à l'intention des jeunes entreprises. Une hotline cantonale est aussi à disposition des entrepreneurs au numéro: +41 61 202 02 04

L'équipe de [Fri Up](#), l'organisme de soutien à la création d'entreprise, est mobilisée pour venir en aide, écouter et conseiller les jeunes entreprises (Tél. 026 425 45 00, mail: office@friup.ch)

Genève

95 millions pour les crédits de cautionnement

Pour pallier le problème de liquidités des entreprises du canton, le Grand Conseil a, à l'initiative du Département du développement économique (DDE), renforcé les prestations de la [Fondation d'aide aux entreprises \(FAE\)](#), en autorisant cette dernière à augmenter le montant de ses cautionnements jusqu'à concurrence de 95 millions de francs. La FAE reste bien entendu à votre disposition, mais uniquement à titre subsidiaire, par exemple si une démarche auprès de la Confédération s'avérait infructueuse ou insuffisante pour couvrir les besoins de l'entreprise.

50 millions pour les besoins de trésorerie

Une modification de la loi sur l'aide aux entreprises (LAE ; I 1 37), initiée par le DDE, permet désormais à la FAE d'utiliser une ligne de crédit de 50 millions de francs et de répondre ainsi immédiatement aux besoins de trésorerie des entreprises, des indépendants, des associations et toute autre forme juridique qui se trouvent de façon passagère en manque de liquidités pour des raisons exceptionnelles. Le Conseil d'Etat a décidé de libérer un premier montant de 10 millions de francs de cette ligne de crédit. Sur le plan fonctionnel, un règlement a été élaboré pour définir les conditions et les critères d'éligibilité pour l'octroi du financement. Cette aide est tout particulièrement destinée aux petites PME (y compris indépendants), qui puissent justifier de la réalisation d'un chiffre d'affaires annuel d'au minimum CHF 20'000.- depuis plus d'une année. [Plus d'infos](#)

Autres infos:

Le Canton de Genève a mis en place [un chatbot et une hotline pour les entrepreneurs](#) au 022 388 34 34. Aucune information ciblée start-up n'est disponible à ce stade.

Le Département du développement économique (DDE) est à pied d'œuvre pour répondre aux besoins spécifiques des acteurs de l'innovation, parmi les plus vulnérables de nos économies. Les détails de son plan d'action pour les startups seront annoncés dans les jours qui viennent.

Jura

Mesure spéciale pour les entreprises innovantes :

Octroi d'un soutien financier maximal de CHF 50'000 pour les projets innovants émanant d'associations professionnelles ou faitières ou de groupe d'entreprises et/ou d'indépendants et ayant pour but de maintenir l'activité économique locale. [Infos](#):

Autres mesures et infos :

Les mesures de soutien à l'économie (entreprises, indépendants) prévues par le Service de l'économie et de l'emploi de la Promotion économique du Canton du Jura sont accessibles sur son [site](#).

Le canton a mis en place une hotline unique 032 420 99 00. Les gens sont ensuite redirigés par thématique. Les entrepreneurs ont aussi la possibilité d'adresser leurs questions par mail à l'adresse: secr.see@jura.ch.

Dans le cadre d'un coaching spécifique COVID-19, l'équipe du Créapole se tient à disposition des startups et PME pour les aider, écouter et conseiller. Plus d'infos via le [lien suivant](#).

Neuchâtel

Le Canton de Neuchâtel a déployé des mesures de soutien à son tissu économique. Le Conseil d'État confirme la mise en place de prêts sans intérêts pour les indépendant-e-s et petites entreprises pour un volume total de 30 millions de francs, un renforcement des outils d'appui au développement économique en faveur des PME actives dans les domaines d'activité stratégiques dans le canton, à hauteur de 4 millions de francs. Il n'y a pas de distinction ou de mesure particulière pour les jeunes entreprises ou startups.

Prêt sans intérêt

- Max CHF. 15'000.-
- Remboursement en 2 tranches égales après 18 et 24 mois
- PME de moins de 5 personnes équivalent plein temps
- Domiciliation de la société dans le canton de Neuchâtel
- Délai de dépôt de la demande: 30.04.2020
- [Plus d'infos](#)

Autres mesures et infos:

Les jeunes entreprises peuvent s'informer auprès du Service cantonal de l'économie (NECO), notamment via sa hotline et [page web dédiée](#). Pour les entreprises innovantes, [Microcity](#) peut les guider et les aider à monter des dossiers de demandes de soutien.

Une hotline cantonale spéciale a été mise en place pour les entrepreneurs concernés au 032 889 68 60. Ils peuvent aussi adresser leurs demandes à CoronavirusEntreprises@ne.ch

Des conseils aux entreprises innovantes sont dispensés par Microcity ([publication de 2-3 vidéos par semaine](#) dès jeudi dernier) pour mieux gérer la crise. Une action spéciale de solidarité aux startups et PME a été mise en place.

Vaud

Le Canton de Vaud planche sur des mesures de soutien supplémentaires aux startups qui seront communiquées ces prochains jours. Des options vaudoises de soutien spéciales pour les jeunes entreprises existent telles que les [aides financières du SPEI](#) au titre de la loi sur l'appui au développement économique et les prêts de la [Fondation pour l'innovation technologique](#); ces deux aides restent pleinement activables malgré le contexte de la crise du COVID-19. A noter également qu'Innosuisse et platinn (réseau de coaching) peuvent également apporter une contribution sur certaines prestations d'accompagnement, de cas en cas.

Les jeunes entreprises vaudoises peuvent s'informer via la [page d'informations](#) pour les entreprises en lien avec le COVID19 ou pour des informations plus globales sur le [portail de promotion et d'informations pour l'économie et les entreprises](#).

Il n'y a pas de hotline spécifique pour les entrepreneurs mais une hotline de l'Etat de Vaud au 021 338 08 08 pour toutes les questions liées au COVID-19, valable pour les entreprises comme pour les particuliers. Dans le canton de Vaud, les trois partenaires qui composent le réseau de promotion économique, à savoir Innovaud, le SPEI et les organismes régionaux, sont à disposition de tous les entrepreneurs et se coordonnent pour répondre à toutes les sollicitations.

Mesures spéciales

De manière subsidiaire aux mesures décidées par la Confédération, l'Etat du Valais peut cautionner, via son Centre de Cautionnement et de Financement (CCF), l'octroi de crédits-relais par les partenaires bancaires aux entreprises qui connaissent des difficultés en raison du coronavirus. Le coût net du crédit bancaire s'élève au maximum à 1% durant 24 mois et aucun frais en lien avec le cautionnement n'est facturé durant cette période. Les possibilités actuelles d'engagement cantonal sous forme de cautionnement s'élèvent à 105 millions de francs. Le CCF peut également octroyer des subventions R&D pour y affecter le personnel qualifié qui ne peut être occupé à la production. [Plus d'infos](#)

Une aide d'urgence, à travers le fonds cantonal pour l'emploi et subsidiaire aux mesures décidées par la Confédération et des assurances, en faveur des cas de rigueur des indépendants et autres personnes exclues de l'indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail (RHT), de l'allocation en cas de pertes de gain (APG), d'indemnisation des pertes financières ou d'autres formes d'aides d'urgence prévues par la Confédération est actuellement étudiée.

Autres infos:

Le Canton du Valais soutient, à travers [The Ark](#), les start-up des domaines technologiques. Ce soutien continue et est même renforcé durant cette crise, avec une aide et des mises en contact sur mesure de la part des coaches The Ark.

Une [hotline cantonale spéciale](#) a été mise en place

Il existe un point de contact spécial pour les jeunes entreprises en difficulté: infoline ou par courriel, pas de différenciation

Service d'assistance téléphonique pour l'économie, le tourisme et l'innovation DWTI covid-seti@admin.vs.ch, Tél.027 606 73 89, Lundi-vendredi 8 à 11h und 14 à 16h. Information destinée aux entreprises via le [lien suivant](#)

(ES)